



De l'hôtel parlementaire à la maison de négociant : histoire d'une demeure du cours Victor-Hugo

Xavier Roborel de Climens

Les noms anciens du cours Victor-Hugo, à savoir fossés de l'hôtel de ville ou Saint-Eloi, nous rappellent l'époque où le rempart, longé de fossés, élevé au début du XIIIe siècle protégeait le faubourg Saint-Eloi. Dès le XIVe siècle, ces fortifications perdirent leur utilité militaire et, au fil du temps, à leur emplacement, édifices religieux et maisons particulières furent édifiés par des bourgeois ou des marchands dont les professions étaient liées à l'activité du port. On note la présence importante de gens de justice, notamment des membres du parlement de Bordeaux. En effet, sur les Fossés, ces magistrats trouvaient suffisamment d'espace pour édifier leurs hôtels. Les rues prestigieuses de la vieille ville comme la rue du Mirail, la rue de Gourgues ou la rue Margaux, par exemple, n'offraient pas les mêmes possibilités¹. Ce sont vraisemblablement ces considérations qui ont incité une famille de parlementaires à construire au XVIIe siècle une vaste demeure située aujourd'hui aux numéros 88 et 90 du cours Victor-Hugo ; elle fut occupée par la suite par une importante famille de négociants dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Une résidence de parlementaire : l'hôtel de la famille Denis

L'emplacement étudié ici relevait sous l'Ancien régime du prieuré Saint-Jacques, fief dépendant du collège de la Madeleine, administré par les Jésuites.

En 1613, André Denis, *conseiller du Roi en la cour de parlement de Bordeaux*, reconnaît *tenir du fief du prieuré Saint-James, uni au collège [de la Madeleine] des maisons et des jardins donnant sur les Fossés*². Cette demeure sera pendant plus d'un siècle la résidence d'une grande famille bordelaise, celle des Denis qui occupera une place importante au parlement de Bordeaux. Elle compte, au XVIIe siècle, un procureur général et six conseillers³.

C'est dans ces lieux que vécut, dans la deuxième partie du XVIIe siècle, Jacques Denis, procureur général au parlement. Il était le fils d'Etienne Denis, conseiller au parlement (1615-1687), et de Marie Lecomte de La Tresne. Cette dernière avait

1. Le Mao Caroline, *Les fortunes de Thémis*, FHSO 2005.

2. A.D.Gir., H 3204.

3. Le Mao C. *op.cit.*

pour père Jacques Lecomte de Latresne, président de la chambre des Enquêtes, et pour mère Marie de Gourgues. Le 22 janvier 1673, Jacques Denis avait épousé Magdeleine de Pontac, fille de Jacques de Pontac, procureur général au parlement de Bordeaux, et de Finette d'Alesmes⁴. De cette union sont nés sept enfants à savoir quatre garçons : Etienne, l'aîné, Etienne le puîné, *autre Etienne que l'on nomme Chevalier* et Marc-Antoine. Les trois filles se prénomment : Marie, Cécile Magdeleine et Marie Magdeleine. Et *ils sont Dieu merci tous en vie* à la date où il rédige son testament en 1694.

Jacques Denis meurt à Langon le 4 novembre 1697 ; son testament est ouvert le 8 novembre suivant⁵. Il s'agit d'un document de sept pages, écrit de la main même du testateur dans la tradition du « beau testament » de l'époque baroque. Le texte commence par une demande de pardon à Dieu et l'expression de son repentir pour les péchés et offenses commis. Il *supplie sa divine bonté par les mérites du précieux sang de Notre Seigneur* et demande l'intercession de la Vierge Marie et de tous les saints et saintes du paradis, plus particulièrement celle de saint Jacques, pour obtenir *la miséricorde divine et recevoir [son] âme dans la participation de la gloire céleste*.

La suite du document renferme, d'une part, toutes les dispositions pour l'organisation des obsèques, les legs aux établissements religieux, aux hôpitaux et aux domestiques et d'autre part les mesures organisant la transmission du patrimoine familial. Pour les honneurs funèbres, il déclare s'en remettre à la discrétion de *sa très honorée et très chère épouse*. Il souhaite être inhumé dans l'église des R.P. Augustins, dans la sépulture de sa famille et lègue à ce couvent 300 livres pour dire une messe haute à perpétuité le jour anniversaire de son décès. D'autres couvents de la ville ne sont pas oubliés : les Cordeliers, les Capucins, les Récollets et les Carmes déchaux recueillent chacun une somme de 100 livres pour faire dire 200 messes et enfin l'hôpital Saint-André et l'hôpital de la Manufacture reçoivent chacun 150 livres.

Son valet de chambre, dénommé Labarthe, reçoit tous ses *habits, robes de palais et autres choses dont je me sers personnellement sans rien excepter* et les autres domestiques obtiennent une année de gages. A l'un de ses secrétaires, du nom de Mazeau, il constitue une pension viagère annuelle de 120 livres et recommande à son fils de le prendre comme secrétaire s'il obtient la charge de procureur général.

Jacques Denis rappelle que le montant de la dot de son épouse, 40 000 livres, n'a pas été intégralement versé. En effet, il n'a reçu que deux acomptes en argent de 6000 livres et 8000 livres en 1673 et 1682 et 16 000 livres en compensation, en 1682, sur le prix de l'office de procureur général au parlement de Bordeaux acheté à son beau-frère. Pour le solde non versé,

après avoir signé une transaction avec son beau-père en 1683, au terme de laquelle il ne reçut qu'une partie des sommes dues, il en donne quittance à sa femme, considérant ce solde impayé comme faisant partie intégrante de sa dot et donc récupérable par celle-ci en cas de liquidation de la succession. Le décompte réalisé par Jacques Denis montre qu'il arrivait, parfois, que certaines familles aient des difficultés pour rassembler les sommes promises. Les montants indiqués dans les contrats de mariage doivent être considérés avec précaution car ils peuvent, dans certains cas, ne pas révéler les véritables capacités financières d'une famille⁶.

Le fils aîné, Etienne, est institué héritier général et universel. Les autres enfants reçoivent leur « légitime », c'est-à-dire uniquement leur part sans avantage particulier, à l'exception du dernier garçon, Marc-Antoine qui, se destinant à la carrière des armes, reçoit en plus une rente annuelle et viagère de 300 livres.

Il lègue à sa femme l'usufruit et la jouissance de ses biens et la dispense de rendre compte de sa gestion, lui demandant uniquement de faire procéder, après son décès, à une simple description de ses meubles par un notaire. Il la prie de nourrir et entretenir leurs enfants selon qu'elle jugera *à propos par rapport à leur condition et à l'état de leur fortune et de faire pour leur établissement tout ce qui dépendra d'elle*. Pour l'aider dans cette tâche, il lui recommande de prendre avis et conseil de son frère, Etienne Denis, prêtre et conseiller clerc au parlement, qu'il nomme exécuteur testamentaire. Pour remercier son frère de cette tâche, il souhaite qu'il soit logé sa vie durant dans une de ses maisons, tant à la ville qu'à la campagne, et prie ses enfants *qu'ils ne s'éloignent jamais du respect et de la reconnaissance qu'ils doivent à un si bon oncle*.

Enfin, pour clore son testament, il bénit ses enfants et les exhorte *à vivre toujours en bonne intelligence et union, de vivre en gens de bien et d'honneur de respecter ladite dame de Pontac [sa] très chère épouse leur mère et Monsieur Etienne Denis [son] frère et leur oncle*.

Le 12 novembre 1697 après-midi, pour répondre à la demande de son mari, Magdeleine de Pontac convoque le notaire pour réaliser l'inventaire des meubles et autres effets mobiliers constituant la succession.

4. A.M.Bx, Fonds Smaniatto 229 S 2.

5. A.D.Gir., 3 E 5059.

6. Minvielle Stéphane, *Dans l'intimité des familles bordelaises du XVIIIe siècle*. Editions Sud-Ouest, 2009.

7. Les boiseries à hauteur d'appui ou à hauteur de bas, sont dites « à la française ».

Le notaire commence son inventaire par quatre pièces qui forment un ensemble : *la chambre basse où le seigneur Denis faisait son habitation ordinaire*, une chambre puis, *la salle qui joint* et enfin *l'antichambre qui la joint*.

Le mobilier de l'antichambre se compose d'une tapisserie en six pièces, onze chaises et deux tables de sapin. La chambre de Jacques Denis est éclairée par des fenêtres dont les rideaux sont en toile damassée et les murs recouverts d'une boiserie surmontée d'une tapisserie de damas⁷. La cheminée, décorée d'une glace en trois pièces, est garnie d'une paire de chenets avec *des pommes d'arquemine*⁸, d'une pelle et de pincettes. Le lit est en noyer à colonnes torsées avec sommier de crin, *coite*, *coussin plein de plumes*, deux matelas, *une grosse couverture d'Espagne* et une courtépointe de damas. On reconnaît dans cette pièce un ensemble de toilette à la mode sous Louis XIV : une table de noyer avec *ses guidons uzés* [guéridons], et un grand miroir avec son cadre doré et ses glaces autour, une autre table en noyer avec *un bourlet autour d'étoffe uzée*. L'ensemble des sièges se compose de quatre fauteuils, une chaise de noyer façonnée *au tour*, rembourrée et garnie de damas, deux chaises *Reine*, (à la Reine ?) et deux *caquetoires* à l'aiguille. Enfin, le notaire note la présence d'un petit cabinet en bois d'ébène qui, précise-t-il, appartient à Magdeleine de Pontac.

L'autre pièce, qualifiée de chambre, jouxte celle du sieur Denis. La cheminée est équipée de chenets, pincettes et pelle en fer. Les murs sont recouverts d'une tapisserie de Bergame en trois pièces. Trois portraits et un tableau *représentant la belle Judith et Olophern* y sont accrochés. Un rideau d'étamine rayée est installé devant la fenêtre. Le lit est petit, composé d'un châlit en noyer avec paille, *coite*, coussin, deux matelas, couverture, courte pointe blanche et tour de lit sous forme de housse en cadis couleur *feuille morte*. Le reste du mobilier se compose d'une table de noyer avec deux guéridons, d'une table de noyer recouverte d'un tapis vert avec un tiroir, trois chaises de noyer garnies de barracan⁹, une chaise à l'aiguille et quatre cabinets en noyer. Dans le premier cabinet se trouvent d'abord *huit grandes pièces de porcelaine, quatre goubelets et une petite urne avec quelques autres pièces servant de garniture de cheminée à la première chambre*. Vient ensuite un ensemble de tissus neufs qui est destiné, selon Magdeleine de Pontac, à réaliser une garniture de lit, à savoir trente-deux aunes de velours, un lit de gaze rayé en « salacana » et une campanne¹⁰ de soie. Le deuxième cabinet, à quatre portes, renferme une courte pointe de « Marseille » et des vêtements de la fille de chambre. Le troisième ne contient *rien qui mérite d'être inventorié* et dans le quatrième cabinet, lui aussi à quatre portes, se trouvent des habits de Magdeleine de Pontac.

Enfin, dans la salle suivante, la décoration est assurée par une tapisserie représentant l'histoire de Samson. Elle est meublée d'une table à rallonges, de huit fauteuils et de six

chaises en noyer *au tour rembourré et garnies à l'aiguille*. Une portière de moquette protège la porte et des chenets en fonte garnissent la cheminée.

L'inventaire se poursuit les jours suivants en présence de l'abbé Etienne Denis à qui Magdeleine de Pontac, devant partir à Paris, a donné procuration pour terminer cette opération à Bordeaux et dans les maisons de campagne de Cérons et de Blanzac (paroisse de Saint-Magne-de-Castillon).

Le notaire continue ses investigations par le logement d'Etienne Denis, le fils aîné. Dans l'antichambre, les murs sont recouverts d'une tapisserie en sept pièces représentant une scène de chasse. La cheminée, avec des chenets en fonte, est décorée d'un tableau *représentant des vieillards*. La pièce est meublée de six chaises garnies à l'aiguille et d'un cabinet à deux portes, vide.

La chambre du *Sieur Denis fils qui regarde sur le parterre* est pourvue d'une cheminée avec chenets, grille *dassier*, pincette et pelle en fer. Trois rideaux de coton blanc sont accrochés aux fenêtres et sur les murs se détache une tapisserie en six pièces, représentant l'histoire de Moïse. Le lit est composé d'un châlit de noyer avec deux matelas de laine et un de crin, *une coite*, une couverture de laine d'Espagne, un coussin, une courtépointe piquée de taffetas jaune. Le tour de lit apparaît comme un ouvrage à l'aiguille avec une garniture tissée de poils de chèvre doublée de taffetas jaune, pentes et rideaux assortis. Comme dans la chambre du défunt, se trouve l'ensemble de toilette composé d'une table de noyer à un tiroir recouverte d'un tapis de Turquie, encadrée de guéridons, avec un grand miroir au cadre doré ainsi qu'une petite table de noyer habillée d'un tapis vert. On compte de nombreux sièges : *cinq chaises de noyer façon de Hollande faites au tour et à ouvrage garnies de lin* et un fauteuil assorti, sept chaises et quatre fauteuils recouverts comme le lit, quatre autres chaises recouvertes d'une tapisserie au petit point et, enfin, un fauteuil recouvert de velours rouge.

Dans la chambre du secrétaire, nous trouvons un lit composé d'un châlit en bois de noyer avec paille, courtépointe, deux matelas, couverture, une chaise de noyer « à bras » et une autre chaise garnie de barracan bleu. Un cabinet de noyer à deux portes renferme des habits et un autre, à quatre portes, le linge du sieur Moreau, secrétaire.

L'homme de loi passe ensuite *dans un cabinet du feu sieur*. Ce cabinet, caractéristique des maisons de parlementaires, est la pièce où se retire le magistrat pour travailler, écrire

8. Sans doute un alliage cuivreux.

9. Etoffe tissée de poils de chèvre.

10. Frange dont la forme des festons rappelle la clochette, d'où le nom, destinée à habiller le tour du ciel du lit.

et méditer ¹¹. Dans cette pièce est conservé un coffre en fer contenant les bijoux de sa femme et deux carreaux de velours à fleurs, l'un rouge, l'autre noir. Elle est meublée d'un bureau avec une grande table de noyer recouverte d'un tapis vert, de deux cabinets où sont rangés les titres et les papiers de famille, l'un à *divers tiroirs* et l'autre à deux portes et un tiroir. Les livres sont classés dans trois grands cabinets à deux portes *garnies de fil de laiton* faisant office de bibliothèque. La cheminée est pourvue de chenets en fer et les sièges sont en nombre limité : six chaises uniquement. De nombreuses peintures et tableaux décorent cette pièce : douze tableaux ou gravures représentant *les civiles* ¹², deux tableaux ayant pour sujet *Lercule* et l'autre *un amour*, six natures mortes dont deux montrent *un pot de fleur* et enfin sept portraits dont *un représentant ledit Denis*. Toutes ces toiles sont dans des cadres sculptés et dorés.

La chapelle doit se trouver à proximité mais il n'est pas précisé s'il s'agit d'une pièce particulière ou d'un oratoire installé dans un renforcement. Elle est garnie d'une tapisserie à fleurs *fasson de damas* et le mobilier liturgique consiste en un crucifix *dans un cadre de velours*, deux reliquaires, un petit tableau et un calice d'argent.

Nous trouvons ensuite un ensemble de pièces dit *appartement de devant*, vraisemblablement le logement de l'abbé Denis, frère du défunt. Les murs de la *salle d'entrée* sont décorés d'une tapisserie de haute lisse en six pièces représentant une chasse et d'un tableau évoquant une *cuisine*. La cheminée, avec ses chenets garnis de pommes de laiton, est décorée d'un tableau représentant un paysage. Le mobilier se compose d'une table de sapin *servant de buffet* destinée à présenter la vaisselle lors des repas d'apparat recouverte d'un tapis de Turquie, une table ronde de noyer avec son pied pliant, douze chaises à colonnes torsées recouvertes de tapisserie à l'aiguille, un timbre de cuivre rouge et un cabinet de noyer à quatre portes et deux tiroirs où se trouve *le linge dudit seigneur abbé*.

Les deux chambres suivantes ne contiennent que quelques meubles de peu de valeur dont des cabinets de noyer contenant du linge : draps fins et communs, nappes, serviettes et le linge des enfants.

La décoration principale de la dernière pièce dite *chambre de devant qui regarde sur les fossés* est une tapisserie de haute lisse en six pièces représentant Andromède et Persée. Le lit, composé d'un châlit de bois de noyer, comprend une paillasse, deux matelas, *coite*, couvertures d'Espagne et deux courtpointes en satin. Le soubassement et le tour du lit sont recouverts d'un tissu de barracan rouge doublé de taffetas *rayé d'acier*. Le fond du lit et les pentes sont aussi de couleur rouge. La chambre contient encore un grand miroir, six fauteuils et trois chaises à colonnes torsées, tous recouverts à l'aiguille.

Enfin pour en terminer avec les pièces d'habitation le notaire inventorie rapidement une *chambre en haut sur les fossés* et une chambre pour les valets avec un lit et deux couchettes avec paillasse.

Le grenier renferme le bric-à-brac habituel : un grand tapis de Turquie, des coffres avec *quelques vieilles nippes dedans*, des plats, des assiettes etc. Dans l'écurie se trouvent deux vieux chevaux de carrosse, un vieux carrosse *doublé de gris* et une couchette pour le cocher.

La cuisine et l'office à côté sont meublés de deux tables, onze chaises de noyer, deux lits avec paillasse, matelas et couvertures, et quatre cabinets servant à la dépense. On y trouve tous les ustensiles habituels : casseroles, poêles à frire et à confire en cuivre, tourtières rondes et longues, plats et assiettes en terre, des flambeaux, tourne broche, et deux coffres *où s'est trouvée l'argenterie*.

Enfin, dans la cave de la maison de ville sont conservés onze tonneaux de vin rouge vieux, soixante-dix tonneaux de vin blanc d'Yvrac et onze tonneaux de vin de Cérons.

L'argenterie se compose de :

- trois bassins, deux aiguières, deux soucoupes, deux sucriers, deux *vinégrets* ¹³,
- cinq douzaines d'assiettes, quatorze plats tant grands que petits,
- douze cuillères, douze fourchettes, une *cuillère potagère*,
- douze chandeliers, deux paires de mouchettes, un bougeoir,
- un *pourriel* [poivrier ?], quatre jattes, deux salières.

Cet ensemble, certes appréciable, n'est malheureusement pas pesé, ce qui rend les comparaisons avec d'autres collections difficile. Il est certain que nous sommes loin de l'abondance et de la variété des pièces trouvées après le décès d'Arnaud de Pontac en 1681 dont le poids s'élevait à 343 marcs (88 kg environ). L'argenterie de Jacques Denis devait être plus proche de celle de Joseph de Lombard estimée en 1708 et pesant 160 marc (60 kg environ). Sans entrer dans le détail de ces collections, on peut toutefois noter que chez Jacques Denis on trouve cinq douzaines d'assiettes et quatorze plats contre quatre douzaines d'assiettes et douze plats chez Arnaud de Pontac. Même moins importante en volume, il n'en reste pas moins que nous sommes en présence d'une collection considérable qui laisse supposer un train de vie important ¹⁴.

11. Le Mao Caroline, *op.cit.*

12. Sans doute les Sibylles christianisées comme des prophétesses. Une suite des 12 Sibylles a été gravée par l'un des plus anciens graveurs de la Renaissance française, Jean Rabel.

13. La vinaigrette, petite boîte ou flacon, pouvant prendre des formes diverses, éventuellement en pendentif ; dite aussi boîte de senteur elle est destinée à contenir le vinaigre de toilette aromatique utilisé en parfum.

Cet inventaire nous fait découvrir l'intérieur de la demeure d'une importante famille bordelaise de parlementaires à la fin du XVII^e siècle. En effet, nous avons vu plus haut que Jacques Denis, par sa famille et son mariage, était lié aux plus grandes familles de Bordeaux et que sa charge de procureur général constituait l'une des plus prestigieuses du parlement.

La famille Denis vivait dans un immeuble d'une quinzaine de salles, outre les dépendances. Il s'agit là de la moyenne des demeures des magistrats bordelais, même si nous sommes loin des quarante salles de l'hôtel du Premier Président Arnaud de Pontac. Cette vaste demeure permet d'accueillir plusieurs générations : Jacques Denis et sa femme, leur fils aîné et l'abbé Denis, situation qui n'avait rien d'exceptionnel. Les pièces de la demeure se trouvent déjà spécialisées : chambres des maîtres, du secrétaire, des domestiques, cuisine, office. Chaque appartement possède son antichambre, pièce qui, d'après Furetière, est : « une chambre qui est auparavant la chambre du maître du logis ... où s'arrêtent les domestiques de ceux qui le viennent voir ». La présence du cabinet du maître de maison constitue aussi un élément caractéristique des demeures de magistrats : c'est dans cette pièce, la plus riche en tableaux, que Jacques Denis rangeait ses objets précieux, les bijoux de sa femme, les titres et les papiers de famille et sa bibliothèque.

Les tapisseries, éléments essentiels du décor de la demeure aristocratique, habillent les pièces principales. Ce sont des ensembles de trois à sept pièces aux sujets religieux (Histoire de Samson, Histoire de Moïse), mythologiques (Andromède et Persée) ou profanes (deux scènes de chasse). Il faut enfin noter que les murs de la chambre de Jacques Denis sont recouverts d'une tapisserie de damas *par-dessus le boisage* c'est-à-dire au-dessus de la boiserie à hauteur d'appui dit à la française. Ce noble tissu d'ameublement qui est utilisé pour tendre la pièce, se retrouve également aux murs de la chapelle.

Quelques tableaux sont présents dans les pièces, mais les thèmes représentés manquent de précision : un vieillard, une cuisine, un paysage, dix portraits sans préciser l'identité des personnes représentées. On trouve une scène biblique représentant Judith et Holopherne, mythologique avec un Hercule, les Sybilles et un personnage désigné comme un Amour. Mais c'est dans le cabinet de Jacques Denis que se trouve rassemblée la majorité des peintures : sept portraits de famille dont le sien, les douze Sybilles, l'Hercule et l'Amour et six tableaux représentant des fleurs.

Les meubles sont principalement en noyer, bois le plus estimé à cette époque. Les lits, meubles essentiels et coûteux des pièces principales, apparaissent confortables et richement décorés. Les cabinets à deux ou quatre portes sont présents dans toutes les pièces. Les sièges, fauteuils et chaises, sont en grand

nombre ce qui n'était pas si fréquent à cette époque et indique une grande sociabilité. Ils sont recouverts en général de tapisseries à l'aiguille.

Les précisions données par le notaire sur la qualité du mobilier sont inexistantes sauf pour les tentures et les tissus d'ameublement qui sont presque toujours qualifiés de *demi neuf ou uzé*. Nous sommes donc dans l'impossibilité de savoir si ces meubles sont récents ou anciens, provenant d'héritages.

Toutefois quelques éléments nous permettent de constater que Jacques Denis possédait du mobilier conforme à son rang et connaissait les évolutions de la mode parisienne. Nous trouvons, par exemple, dans sa chambre et dans celle de son fils, deux ensembles de prestige tels que les ensembles de toilette. Ces meubles se présentent sous la forme d'un bureau ou d'une table recouverte d'un tapis de Turquie et encadré de guéridons. Le miroir à cadre doré signalé par le notaire était placé dessus et des pièces d'argenterie comme des flambeaux et des ustensiles de toilette devaient y être disposés¹⁵.

Dans le cabinet de travail du défunt, le tabellion mentionne la présence de trois grands cabinets à deux portes garnies de fil de laiton et rempli de livres. Il s'agit ici d'un meuble nouveau, meuble de bibliothèque qui remplace les coffres dans lesquels on rangeait autrefois les livres.

Enfin, dans la chambre de Jacques Denis, il signale l'existence de trois glaces au haut de la cheminée. Cette façon de fixer les glaces sur le trumeau de la cheminée est relativement récente. C'est ce que l'on appelle la cheminée : « à la royale » selon le modèle de celle qu'en 1684 Louis XIV a fait placer dans sa chambre à Versailles. Cela représente un exemple peu courant encore à Bordeaux¹⁶.

Après le décès de Jacques Denis, Etienne Denis (1680-1751), son fils aîné, réside toujours dans la vieille demeure familiale sur les Fossés. Dans le courant de l'année 1700, Il est nommé président de la Cour des Aides mais, en 1709, il ne put obtenir la charge de Procureur général, alors vacante, à cause [de son] *défaut d'âge et de richesse*. Le 1er octobre 1715 il épouse Anne de Marimon¹⁷.

Malheureusement, criblé de dettes, il va se trouver dans l'obligation de mettre en vente une partie de son patrimoine, dont l'hôtel familial.

14. Lacoue-Labarthe M.-F. *Orfèvrerie bordelaise*, Catalogue du Musée des Arts décoratifs, Bordeaux 1987.

15. Lacoue-Labarthe M.-F., *Meubles bordelais, meubles de port*, Société Archéologique de Bordeaux, 1996.

16. Le Mao Caroline, *op.cit.*

17. Le Mao Caroline, *Chronique du Bordelais au crépuscule du Grand Siècle : le Mémorial de Savignac*, Presses universitaires de Bordeaux, Société des bibliophiles de Guyenne, Bordeaux, 2004, p.145, 232 et 444.

Une demeure de négociants

Fin de la présence de la famille Denis

Le 24 mars 1743, Etienne Denis convient d'un arrangement avec un négociant, membre de la communauté juive espagnole, Jacob Fernandez, au terme duquel il lui cède pour la somme de 67 247 livres ses immeubles sur les Fossés, charge à lui de désintéresser ses créanciers.

Les biens vendus se composent d'une grande maison sur les fossés occupée par Fernandez consistant en deux grands corps de logis séparés par une cour, chambres hautes et basses, cours, greniers, orangeries, jardin, écurie, grenier à foin, circonstances et dépendances plus une petite maison qui joint la grande du côté du levant occupée par Jacques Baratte, usufruitier, consistant en salle basse, chambres hautes, grenier, cave et chai. Ce Jacques Baratte était l'ancien secrétaire de feu l'abbé Denis, conseiller au parlement, oncle du vendeur. Ces deux bâtiments donnent au nord sur les Fossés, à l'est sur la maison et le jardin du sieur Silvestre ainsi qu'aux chais et dépendances d'immeubles donnant rue Leyteire. Au midi, ils font face aux jardins de la demoiselle de Luxe, et enfin à l'ouest au mur de l'église du prieuré Saint-Jacques et à une autre maison appartenant à Etienne Denis dont la façade donne sur les Fossés.

La structure générale de l'immeuble ne semble pas avoir changé par rapport aux descriptions du XVII^e siècle. Nous savons par ailleurs qu'Etienne Denis a engagé des travaux dans cette maison puisqu'il est précisé dans l'acte de vente qu'il doit 6 905 livres pour réparation faites dans la maison dont sera ci-après parlé payées par le sieur Fernandez. Malheureusement nous ignorons tout de la nature des ouvrages entrepris.

Jacob Fernandez ne conservera cet immeuble que quelques mois puisque dès le 29 juillet 1743 il revend à Pierre Doumerc, écuyer, résidant sur les fossés de ville, la grande maison et la maison de Jacques Baratte. Il cède également la nue-propriété d'une maison, rue Leyteire, achetée au Président Denis dont la partie arrière donne sur les jardins de la grande maison (fig. 1 et 2).

Le prix de vente, 67 247 livres, est compensé par une somme de 35 520 livres que le vendeur doit à l'acquéreur. Le solde, 31 727 livres, sera payé au moyen de plusieurs lettres de change tirées par Doumerc sur la maison de commerce Ferquet à Amsterdam¹⁸.

La famille Peire

Quatre ans plus tard, le 22 septembre 1747, Pierre Doumerc, vend à Etienne Peire l'ainé, négociant, demeurant rue de la Rousselle :

- la maison du sieur Baratte sur les fossés,
- l'immeuble de la rue Leyteire, et
- toute icelle grande maison ayant sa principale entrée et sa façade sur les fossés de ville consistant en deux grands corps de logis séparés par une cour où est le degré de communication, ensuite un jardin où est un puits, une petite orangerie suivie d'une remise, d'une écurie et grenier à foin au-dessus avec deux portes d'entrée et de sortie dans la rue Leyteire. Ces grands corps de logis, couverts de tuiles à canal, sont composés de diverses salles, chambres basses et hautes, caves et greniers. Le bâtiment est loué au sieur Thilorier, principal locataire.

Le montant de la transaction s'élève à 58 000 livres¹⁹.

Etienne Peire décède à Bordeaux, le 17 janvier 1776. Il laisse quatre enfants : deux garçons, Henri et Etienne Elie, et deux filles, Jeanne et Anne.

Henri, capitaine de Dragons et milicien, réside à Saint-Domingue, quartier de l'Artibonite, paroisse Saint-Marc. Etienne Elie, négociant à Bordeaux et ses deux sœurs, Jeanne et Anne, majeures et célibataires, résident à Bordeaux, fossés Saint-Eloi.

La succession d'Etienne Peire se compose de la grande maison des Fossés Saint-Eloi avec ses deux grands corps de logis dont celui de derrière a été réparé et augmenté par Peire père, jardin ensuite où il y a un appent, plus une petite maison ou appartement retranché cy-avant de la grande maison ayant son entrée en façade sur les fossés. Cette petite maison comprend cave, grenier, chambres hautes et chambres basses. Se trouve également dans la succession la maison de la rue Leyteire qui joint par l'arrière le jardin de la grande maison. A ce patrimoine bordelais, vient s'ajouter un bien de campagne à Cestas, au lieu-dit de Monplaisir²⁰, d'une superficie de 312 journaux de terre (104 ha environ) autrefois en landes, défriché depuis, sur lequel Etienne Peire a fait bâtir une maison. Il convient de citer, enfin, une pièce de landes, à Léognan, de 44 journaux (14 ha), également mise en culture.

18. A.D.Gir., 3 E 7791 Lagenic.

19. A.D.Gir., 3 E 14998 Séjourné.

20. Ce lieu-dit est visible sur la carte de Cassini, à Cestas, au bord de la route de Bayonne.

Etienne Peire n'avait pas rédigé de testament, ses enfants se retrouvent donc propriétaires indivis des biens laissés par leur père, chacun pour un quart. Après quelques mois de réflexion, *ayant considéré que lesdits biens ne peuvent être partagés sans les dégrader et en diminuer considérablement la valeur* et en raison de toutes les améliorations apportées tant aux immeubles de Bordeaux qu'aux biens de Cestas et de Léognan, les enfants Peire décident de vendre l'ensemble des biens immobiliers. Malheureusement, leurs démarches n'ayant pas eu le succès espéré et pressés par le temps, ils décident de procéder à la licitation de l'héritage paternel le 18 septembre 1776. Finalement, après surenchères, Etienne Elie devient propriétaire des maisons de Bordeaux moyennant le prix de 110 000 livres et des biens de Cestas et de Léognan pour 30 000 livres. Dès les formalités accomplies, Etienne Elie verse à ses frères et sœurs la part leur revenant soit 35 000 livres à chacun, payées comptant en espèces²¹.

Durant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la famille Peire constitue l'une des plus importantes familles d'armateurs de la place de Bordeaux²². D'origine protestante, elle se trouve apparentée à de nombreuses maisons de négociants originaires du midi de la France comme les Balguerie ou les Goudal. En 1756, Etienne Elie Peire épouse une demoiselle Audibert à Marseille dont la famille est alliée aux Couturier, riches armateurs bordelais. On rencontre également le nom de Peire parmi les négociants qui s'adonnent à la traite, comme Couturier ou Laffont²³. La fortune et la réussite sociale d'Etienne Peire se manifestent par exemple, lors du mariage de sa fille, Jeanne, avec Jean Laffont le 30 juin 1782. Les sommes relevées dans le contrat de mariage sont importantes. Le futur époux, Jean Laffont reçoit de ses parents 130 000 livres dont 100 000 livres avaient déjà été avancées par les parents Laffont pour financer sa mise de fonds dans la société familiale. Le futur se constitue la somme de 50 000 livres et ses parents lui accordent la liberté de prendre 9 000 livres par an pendant tout le temps que durera la société commerciale. Les parents de la future prévoient pour leur fille la somme de 70 000 livres qui devra être versée dès qu'Etienne Peire aura vendu une maison lui appartenant sur les Fossés ou *un an après la paix avec l'Angleterre*. Cette dernière est actuellement louée à Laffont de Labedat, oncle paternel du marié. Outre ces dispositions qui laissent deviner une assise financière importante, le nombre et la qualité des signataires du contrat montrent bien l'importance de la famille et son intégration dans le réseau des négociants bordelais protestants. En effet, on y relève les noms de : Pelet, Audibert, Boyer, Laffont de Labedat, Barthez, Goudal, Draverman, Tarteiron, Marc Bonnaffé, Nairac, Dommenger ou Frescarode²⁴.

Etienne Elie Peire décède à Bordeaux au cours de l'hiver de l'an II ; le 13 nivôse an III ses héritiers, ou leurs représentants, se réunissent pour régler la succession. Il s'agit de : son fils

Joseph, *absent pour le service de la République actuellement à Bayonne*, sa fille Suzanne, mineure, représentée par son curateur Zacharie Goudal, son petit-fils Jean Georges Laffont, enfant mineur de feu Jeanne Peire représenté par son père, Jean Laffont, négociant.

Ils vendent à Raymond Jean Antoine Duvergier *une grande maison sur les fossés de la commune n° 11, actuellement vacante, occupée par la citoyenne vve Peire consistant en deux corps de logis séparés par une grande cour composée de plusieurs chambres basses et hautes, caves et grenier, y ayant dans la boisure du salon du corps de logis de derrière une grande glace comprise dans le prix de vente et un jardin après le deuxième corps de logis*.

A cet immeuble s'ajoute *une autre maison située sur ledit fossé n° 10 occupée par la citoyenne Peire, contiguë à la précédente, au levant d'icelle et en dépendant, séparée et sans communication*. Enfin, sont compris dans la vente, les bâtiments dépendant de la grande maison, contigus au jardin, mais ayant leur façade rue Leyteire. Les immeubles sont vendus *en l'état qu'ils sont à présent et tout ce qui y est attaché et scellé à fer chaud et plâtre notamment les arbres et plantation qui sont dans le jardin*. Les biens vendus confrontent *au nord par le devant aux fossés de la commune, du midi par le derrière où est le jardin du citoyen Darce, du côté du levant partie à la maison et jardin du citoyen Sylvestre et à d'autres bâtiments compris dans la vente qui ont leur façade rue Leyteire*. Enfin, au couchant, on notera les immeubles mitoyens : pour partie la maison et le jardin du citoyen Minvielle, et l'église Saint-Jacques.

Les parties conviennent que sur le prix, 297 000 livres, sera versé en priorité :

- 42 000 livres à Marguerite Audibert veuve d'Etienne Peire, somme due par la succession de son mari en vertu de son contrat de mariage passé à Marseille le 30 juin 1756 (Aubin notaire).
- 54 000 livres à Jean Laffont dues au titre de son contrat de mariage avec Jeanne Peire.
- 96 000 livres (70 000 livres de capital et 26 000 livres d'intérêt) à Jeanne et Anne Peire, filles majeures, sœurs du défunt et tantes des vendeurs, demeurant sur les fossés de ville n° 9. Cette somme correspond à leur part de l'héritage paternel versé par leur frère lors de la vente de l'immeuble le 18 septembre 1776, mais aussitôt repris et remis de la main à la main après la vente.

21. A.D.Gir., 3 E 21705 Rauzan.

22. Butel Paul *Les négociants bordelais l'Europe et les îles au XVIII^e siècle*, Aubier, 1974.

23. Saugera Eric, *Bordeaux port négrier XVII^e XIX^e siècle*, J et D Editions, 1995.

24. A.D.Gir., 3 E 21714 Rauzan.

Le montant de ces trois créances, 192 000 livres, est réglé immédiatement grâce à la vente par la famille Dubergier d'un domaine à Meilhan-sur-Garonne, d'une valeur de 400 000 livres, au négociant Paul Nairac dont 250 000 livres reviennent à Raymond Jean Antoine Dubergier.

Le solde, 105 000 livres, sera versé dans les trois mois suivants, par le paiement de 81 756 livres aux vendeurs et par le règlement d'une dette de 23 274 livres à un créancier de la succession²⁵.

Les propriétaires du XIXe siècle

Quelques années plus tard, Jean Antoine Duvergier qui n'avait toujours pas clôturé la succession de ses propres parents, se trouvait toujours redevable de capitaux importants, envers ses sœurs, Marie Henriette Dubergier, Marie Adélaïde Dubergier épouse de Jacques Seguin et les enfants d'Anne-Marie Dubergier, épouse Laborde. Faute de parvenir à un accord, Jean Antoine Duvergier fut condamné par le Tribunal de première instance de Bordeaux le 7 germinal an XIII (28 mars 1805) à verser en capital à sa sœur Marie Henriette la somme de 55 500 livres, 18 500 livres à Jacques Seguin et 16 500 livres aux enfants Laborde²⁶. Mais, sept ans plus tard, les héritiers Dubergier-Favard qui n'avaient toujours rien reçu, adressèrent le 17 novembre 1812, un commandement de payer à leur frère et oncle, Jean Antoine Dubergier-Favard, *ancien conseiller au parlement, ancien négociant, sans profession à Paris rue Neuve du Luxembourg*. Sans réaction de celui-ci, l'immeuble fut adjugé pour 50 000 francs à Jean Raymond Antoine Seguin et à Marie Dubergier Favard²⁷.

Le 17 avril 1817, les nouveaux propriétaires, Jean Raymond Antoine de Seguin et les héritiers de Marie Dubergier de Favard, décédée entre temps, décident de céder les immeubles aux frères Jean et Jean Armand Lafitte, négociants à Bordeaux, résidant déjà dans l'immeuble, objet de la vente.

La maison vendue qui était désignée sous l'Ancien régime comme une grande maison sans plus de précision, est maintenant présentée comme *deux maisons contiguës fossés Saint-Eloi et jardin*, portant les numéros 12 et 13. Les immeubles, greniers et écuries qui donnent rue Leyteire, font également partie de la vente. Le n° 12 comprend le corps de bâtiment sur les fossés et une partie des constructions donnant sur la cour intérieure. Au n° 13, sont affectées les autres constructions donnant sur cette cour, le deuxième corps de bâtiment et les jardins. Le montant de la transaction s'élève à 50 000 francs. Il est précisé, en outre, que sont compris dans la présente vente *les glaces, placards, armoires et en général tous les objets attachés*²⁸.

Jean Lafitte meurt à Bordeaux sans héritier le 13 juillet 1853 et son frère Jean Armand le 25 juillet 1859. Trois des quatre enfants de Jean Armand deviennent propriétaires des maisons situées sur les Fossés Saint-Eloi, devenus entre-temps le cours Napoléon. Le 29 septembre 1864, ils vendent à Firmin Ferdinand Clouzet, négociant, demeurant cours Napoléon n° 95 :

- d'une part *deux maisons contiguës cours Napoléon n° 88 et n° 90 autrefois Fossés Saint-Eloi n° 24 et 26 et anciennement 12 et 13*. La structure de l'immeuble, avec cours, jardins et annexes, reste inchangée par rapport aux biens vendus en 1817. En revanche, il est précisé qu'une parcelle de jardin, à l'emplacement de la rue Saint-François, a été expropriée pour cause d'utilité publique et ne fait donc pas partie de la vente.

- d'autre part, ce qui restera, *distraction faite de la portion expropriée, de deux bâtiments contigus rue Leyteire n° 25 et 27*. Il s'agit des maisons et écuries de la rue Leyteire qui joignaient autrefois, par l'arrière, le jardin de la grande maison des Fossés. Le prix de la vente est de 200 000 francs dont 40 000 francs pour les bâtiments de la rue Leyteire²⁹.

Enfin, le 30 octobre 1897, Ferdinand Clouzet habitant dans ledit immeuble, vend à Madame Louise Souberan veuve de Pierre Achille Eymard, sans profession, résidant à Bordeaux rue de la Trésorerie n° 57 :

- un corps d'immeuble cours Victor-Hugo, autrefois cours Napoléon puis cours des Fossés,
- un bâtiment comprenant écurie, remise et logement au-dessus, rue Saint-François n° 49 et 51 et à l'angle de la rue Leyteire,
- un bâtiment à destination d'écurie et remise avec habitation au-dessus, rue Saint-François n°53,
- une maison rue Saint-François n°57 *servant à l'exploitation commune des caves du bâtiment s'étendant jusqu'au cours Victor-Hugo*,
- l'ensemble des cours intérieures.

La réalisation de tous ces immeubles s'élève à 275 000 francs³⁰.

25. A.D.Gir., 3 E 21742 Rauzan.

26. A.D.Gir., 3U 1418.

27. A.D.Gir., 3 U 2254.

28. A.D.Gir., 3 E 41388 Rauzan.

29. A.D.Gir., 3 E 26227 Duboscq.

30. A.D.Gir., 4 Q Hypothèque Bx vol. 4926.

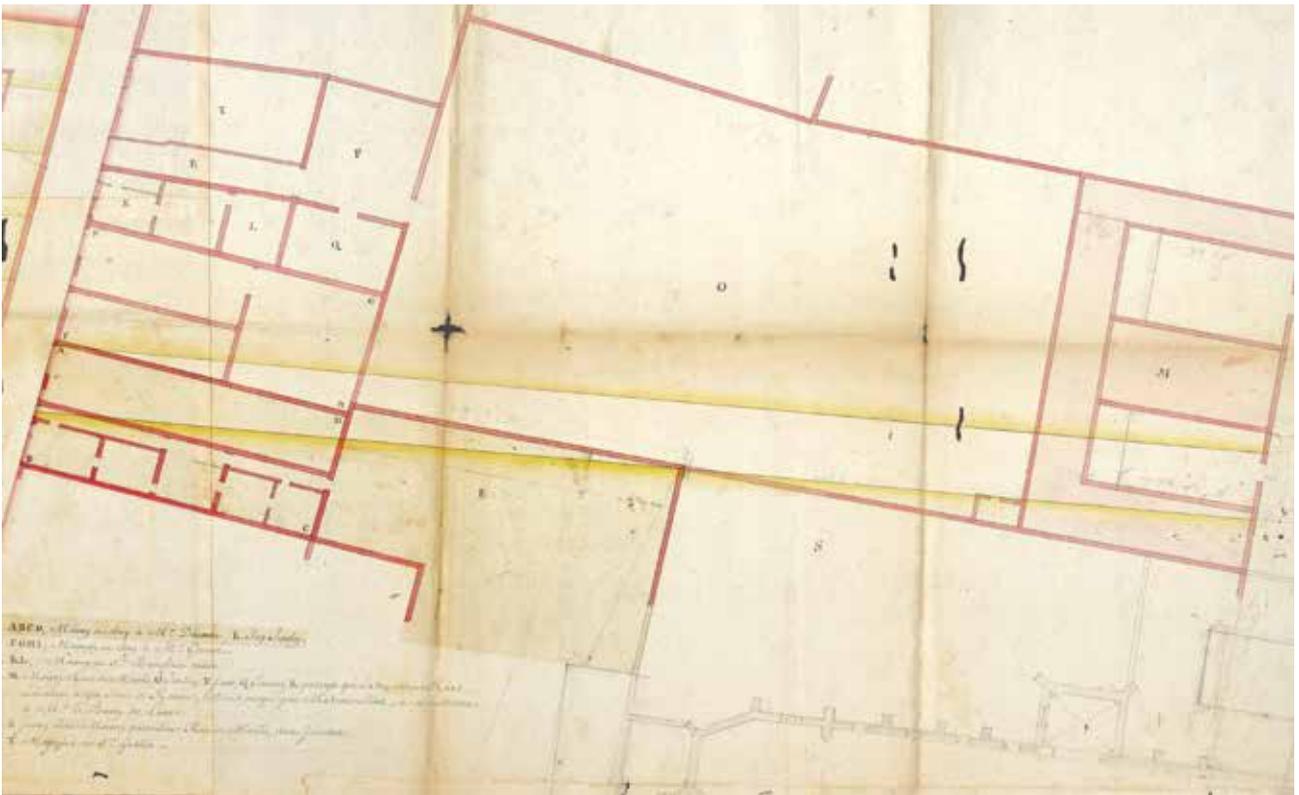


Fig. 1. - Plan d'une partie des possessions de Pierre Doumerc (vers 1745) : la partie sud du jardin de la grande maison des Fossés (E) et la maison rue Leyteire (A B C D). A.D.Gir., C 1220. © Archives départementales de la Gironde.



Fig. 2. - Ancienne église du prieuré Saint-Jacques, dont les dépendances bordaient les jardins de la grande maison des Fossés.



Fig. 3. - Façade principale,
cours Victor-Hugo.

Description de l'immeuble

L'ensemble des immeubles et des terrains bordant les fossés Sant Eloi relevaient du prieuré Saint-James alors propriété des Jésuites. En 1613, André Denis reconnaissait tenir en fief *une maison consistant en deux corps de logis l'un ancien par le devant, l'autre neuf par le derrière avec la basse-cour qui est au milieu, degré et gallerie aussi batis à neuf autour plus un autre jardin dépendant de la maison précédente lequel est un peu en forme d'équerre imparfaite*³¹.

Cette configuration rappelle celle d'autres hôtels aristocratiques de la même époque comme l'hôtel Lavie rue Sainte-Catherine, dont la cour intérieure subsiste toujours, ou encore l'hôtel de Laubardemont édifié à Bordeaux en 1608 par l'architecte Henri Roche, avec deux corps de logis situés de part et d'autre d'une cour rectangulaire et reliés par des galeries³².

Au cours des différentes ventes, nous avons pu constater que la structure générale de l'immeuble étudié n'avait pas changé entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle, à savoir deux corps de logis séparés par une cour et un grand jardin derrière. En revanche, l'aspect extérieur de l'édifice a été profondément modifié, au moins à deux reprises au cours du XVIII^e siècle (fig. 3).

La première campagne dût être engagée par Etienne Peire, propriétaire de 1747 à 1776. En effet, lorsque ses enfants procédent au partage de ses biens, ils rappellent que leur père a effectué des *améliorations et augmentations au corps de logis*

31. A.D.Gir., H3204.

32. Le Mao C. *op. cit.* et Kuntz, B., « L'hôtel de Laubardemont », *Revue historique de Bordeaux*, T.XXI, 1972, p. 41-69.



Fig. 4. - Cour intérieure, état actuel, façade sud.



Fig. 5. - Cour intérieure, état actuel, façade ouest.

de derrière la grande maison. Les autres immeubles et le jardin ont également bénéficié de nombreuses améliorations. Les travaux ont dû consister en la reconstruction totale de la cour intérieure et du corps de bâtiment qui donnait sur les jardins. Le style de ces bâtisses correspond à celui qui était en vigueur dans les années 1740-1760 et qui fut utilisé, par exemple, pour les immeubles du lotissement des Cordeliers place et rue Saint-François. Les façades sur la cour sont percées de grandes fenêtres en arc segmentaires marquées d'un simple claveau et encadrées de moulures plates. Les garde-corps en fer forgé qui devaient les décorer ont disparu (fig. 4, 5 et 6). De la façade sur jardin, on ne voit aujourd'hui, depuis la rue Saint-François, que les lucarnes des combles uniquement décorées de moulures qui se détachent sur le brisis du toit d'ardoises (fig. 7).

L'édification de la façade sur les Fossés peut, sans grande hésitation, être attribuée à Etienne Elie Peire, deuxième fils d'Etienne Peire, propriétaire de 1776 à 1794. En effet, son monogramme en forme de raison sociale se trouve au centre des balconnets du premier étage (E.P.F. pour Etienne Peire Fils ?). En outre, le style général de cette construction est celui pratiqué à Bordeaux à la fin de l'Ancien régime.



Fig. 6. - Cour intérieure, état actuel, façade nord.



Fig. 7. - Façade sud, donnant autrefois sur les jardins ; vue prise depuis la rue Saint-François



Fig. 8. - Façade
cours Victor-Hugo,
détail.

Cette façade, bâtie en pierres de taille, se développe sur six travées et quatre niveaux. Un bandeau mouluré assure la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage et une forte corniche à denticules sépare les troisième et quatrième niveaux. Dans le parement à refends du rez-de-chaussée, s'ouvrent quatre grandes ouvertures en anse de panier dont deux ont conservé leur imposte en fer forgé. Les fenêtres du premier étage s'inscrivent dans un chambranle mouluré dont les linteaux sont coiffés par une corniche à denticules portée par deux consoles. Un chambranle mouluré, mais sans corniche au-dessus du linteau, encadre également les fenêtres du deuxième étage. Enfin, au dernier niveau, les lucarnes, en plein cintre, apparaissent uniquement décorées de moulures. Des balconnets en fer forgé décorent les fenêtres des premier et deuxième étages (fig. 8).

Grâce à la vente aux enchères provoquée par les créanciers de Raymond Jean Antoine Dubergier de Favard, nous possédons une description complète de l'intérieur de cet immeuble et des jardins tels qu'ils étaient en 1813. A cette date, la grande maison d'Etienne Peire se trouve partagée en deux lots portant les numéros 12 et le 13 (fig. 9 et 10).

Le n° 12 est composé du corps de bâtiment donnant sur les Fossés. Le rez-de-chaussée comprend quatre grandes ouvertures dont trois affectées au n° 12, la quatrième, à droite du bâtiment, sert d'accès au n° 13. On entre au n° 12, au centre, par une porte à double battant *peinte couleur vert olive garnie d'un martinet à poignée de cuivre jaune*. Cette porte est surmontée d'un châssis vitré garni d'une grille et le seuil est percé d'un soupirail de cave (fig. 11). A droite de la porte d'entrée on note une ouverture à deux battants qui sert à pénétrer dans un magasin. Dans la troisième ouverture, à gauche, une fenêtre éclaire une chambre avec cheminée. Les croisées des étages sont garnies de *leurs châssis vitrés et contrevents brisés en dehors ayant chacun deux ouvertures à œil de bœuf, le tout peint en gris*. Les pièces situées à l'arrière donnent sur la cour intérieure qui dépend du numéro 13.

Une fois passée la porte d'entrée, il faut franchir une porte en bois à claire-voie placée au milieu du corridor conduisant à la cuisine, pièce garnie d'une cheminée et dont *une grande croisée cintrée barrée de fer donne sur la cour*. Un puits, bâti en pierre et garni d'une poulie en cuivre, se trouve à proximité. Une porte ouvre sur un escalier en pierre donnant accès aux caves de tout l'immeuble. A proximité, se trouve l'ouverture *allant au magasin carrelé et plafonné* qui prend jour sur les Fossés.

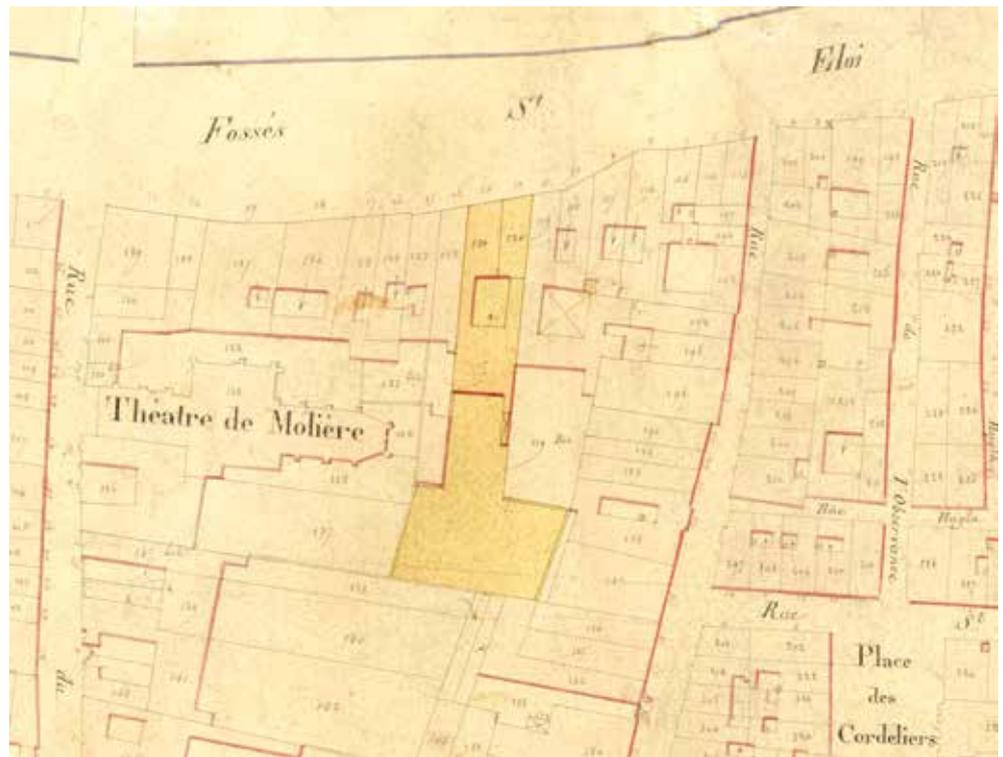


Fig. 9. - Emplacement de l'immeuble d'après le plan cadastral de 1822, © A.M.Bx, B. Rokotomanga.

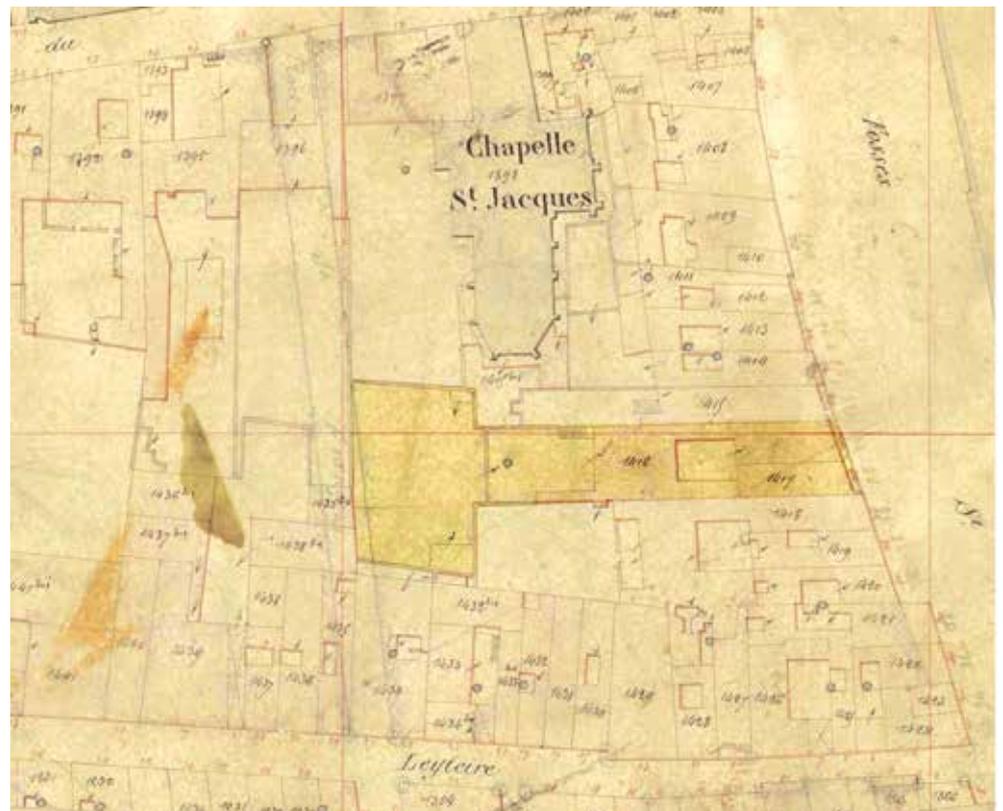


Fig. 10. - Emplacement de l'immeuble d'après le plan cadastral de 1855, © A.M.Bx, B. Rokotomanga.



Fig. 11. - Porte d'entrée n° 88 cours Victor-Hugo, lot n° 12 e 1813.

Un escalier en pierre, *garni de sa rampe de fer*, situé après la porte à clairevoie, mène aux étages dont les pièces principales donnent sur les Fossés (fig. 12). Au premier étage, se présente en premier lieu, en façade une chambre avec une cheminée éclairée par deux fenêtres suivie d'un petit cabinet à une fenêtre. Viennent ensuite la *salle de compagnie parquetée* prenant jour par deux croisées et un petit cabinet attendant avec une fenêtre. Puis, on note deux chambres avec cheminée sur la cour, l'une est boisée à hauteur d'appui avec une fenêtre, l'autre est éclairée par deux fenêtres.

Entre le premier et le deuxième étages, une porte conduit, par un escalier en pierre et en bois, à un siège de latrine qui prend jour sur la cour. La rampe en fer se poursuit par une rampe en bois et se termine au deuxième étage.

Le deuxième étage se compose d'un petit vestibule, de trois chambres dont une avec alcôve, d'une *petite chambre de toilette* et sur la cour, d'une chambre et d'une cuisine.

Le troisième étage comprend le même nombre de pièces qualifiées de chambres ou dépêches.

Enfin, le haut du grand escalier *présente un corps de bâtisse de forme carrée et formant une lanterne* qui éclaire l'ensemble. Cette lanterne est élevée du dessus de la toiture et prend jour au nord et au midi. Le dessus formé en tiers point

est garni d'un châssis en fer vitré. L'intérieur est enduit en plâtre avec une corniche *sculptée en forme de dent de cheval*³³. En plus, six grandes croisées garnies de leurs châssis vitrés, *ayant chacune une petite ouverture servant à donner de l'air* éclairent l'escalier.

Le deuxième lot mis en vente est le n° 13. On y pénètre par *un portail à deux battants sur l'un est établi une main en cuivre jaune servant de martinet peint en vert olive*.

Une fois franchie la porte d'entrée, on s'engage dans un corridor, fermé en son centre par une porte en fer. Ce corridor est éclairé *du côté du levant par deux grandes ouvertures ou arceaux* qui donnent dans la cour centrale. A son extrémité se trouve une grande porte à deux battants qui est l'entrée principale à ce corps de bâtisse. Elle donne accès à un grand vestibule d'où part un grand escalier en pierre. Ce vestibule distribue trois pièces : une chambre avec poêle et cheminée, éclairée par une grande croisée sur la cour, une *salle de compagnie* avec une cheminée et une autre pièce *servant de salon à manger carrelée avec cheminée*. Ces deux dernières salles reçoivent, chacune, la lumière par deux fenêtres donnant au midi sur une basse-cour.

33. Denticules.



Fig. 12. - Cage d'escalier n° 88, détail de la rampe.

Un escalier de pierre descend vers la cuisine, salle voûtée, qui se trouve sous les deux pièces précédentes mais de plain-pied avec la basse-cour qui précède le jardin. De la cuisine, il est possible d'accéder aux caves de l'immeuble. La cour, au centre de l'ensemble, est pavée de pierres plates avec une citerne au centre, protégée par une grille.

Le grand escalier, avec sa rampe en fer, conduit aux étages. Il est éclairé par des fenêtres donnant sur la cour, au sud. Au premier étage, deux chambres sont orientées au sud : une *chambre boisée et parquetée* éclairée par trois fenêtres, l'autre chambre par une fenêtre seulement. Une autre pièce prend jour par deux fenêtres donnant sur une cour à l'est. Le deuxième étage comprend, cinq chambres, un salon, une souillarde et une cuisine.

Dans l'angle formé par la maison et le mur mitoyen à l'est, se trouve un pavillon de forme carré à deux étages dont les ouvertures sont orientées à l'est et au sud. Le toit, recouvert d'ardoise, est surmonté de deux pointes au-dessus desquelles se trouvent deux boules rondes recouvertes en plomb. Une petite bâtisse, venant à la suite au midi, sert de dépêche.

La façade principale de ce corps de bâtiment donne au sud sur le jardin qui est précédé d'une basse-cour. Cette façade présente cinq niveaux en raison d'un dénivelé, par rapport à la rue des Fossés. De ce fait, la cuisine et ses dépendances, en sous-sol, donnent de plain-pied sur la basse-cour. Elles sont éclairées par une porte vitrée et deux petites croisées

Un entablement court sur toute la largeur de la façade entre le deuxième et le troisième niveau et une *corniche à chapiteau de pierre couvert en plomb* surmonte le quatrième niveau. Enfin, le dernier niveau est bâti en mansarde dont les lucarnes en arbalète se détachent sur le brisis du toit en ardoise.

Depuis la maison, on accède à la basse-cour et au jardin par un escalier en pierre avec une rampe en fer. Les murs qui encadrent la basse-cour, à l'est et à l'ouest, ont cinq mètres de hauteur et sont garnis de crochets destinés à soutenir des treillages. Une grille en fer, portée par un mur banquettes de 50 cm de hauteur, sépare la basse-cour du jardin et ouvre par une porte à deux battants. A proximité, un puits, construit en pierre, est surmonté de montants en fer avec une poulie en cuivre jaune. Un « timbre » en pierre dure se trouve à côté.

Au-delà de la grille, une charmille est implantée à l'ouest et des allées de tilleuls se développent à l'est. Une pièce de gazon, plantée de rosiers, occupe le centre. Un cabinet de bois à grillage peint en vert, surmonté d'une girouette en fer blanc, fait face à la maison. L'ouverture, *de forme ronde*, est encadrée de pilastres surmontés de vases, le tout en bois peint en vert. A proximité, se trouve une statue en marbre blanc montée *sur pied* destal. Enfin, dans la partie sud-est, est érigée une petite bâtisse en pierre couverte d'ardoises, servant de volière.

Cette description de 1813 représente le dernier état connu de l'intérieur et des abords de cet immeuble. Nous avons vu plus haut que le percement de la rue Saint-François avait entamé la superficie du jardin en 1864 qui finit par disparaître, remplacé par des bâtiments utilitaires au début du XXe siècle.

L'histoire de cet immeuble, hôtel aristocratique dans un quartier de même, puis devenu grande demeure de négociants au plus près du port, illustre deux aspects de l'histoire de la ville, capitale provinciale, siège d'un parlement, et importante place commerciale et financière.

Rien ne subsiste, apparemment, des constructions du XVIIe siècle. Le XVIIIe siècle a tout détruit pour reconstruire, notamment, la longue façade un peu austère que nous pouvons voir aujourd'hui, mais c'est de cette façon que la ville s'est développée. Bordeaux, ville du XVIIIe, s'est faite au prix de l'effacement des siècles antérieurs.